

## Activités SES et Education au développement durable

**Niveau :** Première

**Thématique :** Quelles sont les principales défaillances du marché ?

**Place de la séquence dans le chapitre :** La séquence correspond à l'objectif : comprendre que le marché est défaillant en présence de biens communs et de biens collectifs, et être capable de l'illustrer par des exemples. Etre capable d'illustrer l'intervention des pouvoirs publics face à ces différentes défaillances

**Objectifs notionnels :** Biens communs ( cas de l'eau potable )

**Objectifs de compétences :** Maitrise du concept de bien commun, réflexion et construction d'une argumentation, présentation orale du travail du groupe. Rédaction d'une synthèse

**Objectif(s) en lien avec EDD (ODD ) :** l'environnement est un bien commun et le développement durable est le moyen de la préserver puisque le marché est défaillant

ODD 6 Eau propre et assainissement ODD 6.4 'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs ODD 6.b Gestion collective de l'eau

[https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/wp-content/uploads/sites/4/2016/10/Why\\_it\\_matters\\_Goal\\_6\\_French.pdf](https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/wp-content/uploads/sites/4/2016/10/Why_it_matters_Goal_6_French.pdf)

**Supports :** une vidéo et un dossier de documents

**Organisation de la classe :** en 3 groupes

Un groupe représente un consommateur rationnel

Un groupe représente un consommateur écologique (dont les actes sont éclairés par la connaissance des externalités de son comportement

Un groupe représente l'Etat

**Résultats réponses :** Prise de conscience du fait que le marché ne peut résoudre les problèmes environnementaux et qu'il faut donc réfléchir à nos comportements de consommateurs

Déroulé de la séquence :

1. Visionnage de la vidéo sur l'eau bien commun

<https://fr.coursera.org/lecture/gestion-eau/1-6-les-biens-communs-l-exemple-de-l-eau-x3fph>

2. Discussion sur la vidéo et les quatre exemples donnés (15 mn)

- L'assèchement d'un cours d'eau
- Nappe phréatique vidée
- Pollution de l'air
- Forêt amazonienne

Problème du comportement des individus vis-à-vis des biens communs

Apport de connaissance Biens commun ( à distinguer de bien collectif )

Pourquoi l'eau peut-elle être considérée comme un bien commun ? quelle différence entre bien collectif et bien commun ?

3. Organisation de la classe en 3 groupes

Chaque groupe reçoit des documents et construit une argumentation en trois points( quels sont ces trois points ?6) pour justifier son comportement.

4. Restitution devant l'ensemble de la classe, des arguments préparés
5. Débat sur les arguments ( débat sur quoi à préciser )
6. Conclusion, lecture du document sur la consommation responsable

=====

### Supports documentaires pour les trois groupes

#### **Groupe 1 : les consommateurs rationnels : l'eau**

##### **Document 1**

*Définition du dictionnaire d'économie et de sciences sociales Nathan 2018, p 428*

Rationalité : Logique gouvernée par le raisonnement et l'efficacité, recherche d'un objectif au moindre coût, selon des procédures logiques de calcul

L'homo oeconomicus est un individu rationnel dont les comportements (consommation, épargne, activité productive) visent l'efficacité et la satisfaction en fonction des ressources et de contraintes données.

##### **Document 2**

L'eau : un besoin vital

Notre corps est composé à 60 % d'eau. Celle-ci maintient la température de notre corps, permet la bonne circulation du sang, l'oxygénation de nos cellules et la bonne élimination des déchets. Mais nous en perdons une partie – entre 2 et 2,5 litres – durant la journée. Une perte qu'il faut compenser, afin de maintenir l'équilibre de notre organisme.

Une partie de notre apport en eau provient de notre alimentation. Les fruits, les légumes et les laitages contiennent davantage d'eau que les autres aliments, mais les œufs, le poisson et la viande nous en apportent également. Il faut ensuite compléter cet apport en buvant entre 1 et 1,5 l d'eau par jour, soit 6 à 9 verres.

<https://www.mangerbouger.fr/Le-Mag/Bien-etre/L-eau-indispensable-a-notre-bonne-sante>

#### **Groupe 2 : les consommateurs « écologiques »**

### **Document 3 :**

#### **Consommation citoyenne : du coton équitable en rayon**

Après le café ou la banane équitable, Max Havelaar labellise pour la première fois une filière non alimentaire : le coton, issu du Mali, du Sénégal, du Cameroun et du Burkina Faso. Le label devrait apparaître sur des vêtements, du coton hydrophile et du linge de maison des marques Kindy, Armor-lux, Bocoton, etc.

Cette initiative, soutenue financièrement par le ministère des Affaires étrangères français, s'attaque à une matière emblématique. En 2004, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a condamné les subventions accordées par les Etats-Unis à leurs producteurs de coton, suite à une plainte du Brésil et aux protestations des Etats africains lors de la conférence de Cancún. 3 à 4 milliards de dollars de subventions, font des Etats-Unis le deuxième producteur mondial et entraînent surproduction et chute des cours. Une chute qui reste dramatique pour les petits producteurs d'Afrique de l'Ouest, malgré la décision de l'OMC.

Le prix du coton équitable labellisé Max Havelaar sera au minimum de 0,41 euro par kilo. C'est par exemple 46 % de plus que le prix actuel du coton sénégalais. Sur ce prix de 0,41 euro, 0,36 euro va au producteur ; 0,05 euro sera réservé à une prime de développement versée au groupement de producteurs, pour le financement de projets liés à l'éducation, la santé ou l'assainissement. Si le producteur cultive du coton biologique, une prime supplémentaire de 0,05 euro par kilo lui est versée.

Parce que le coton est une filière longue et plus complexe que celle du café, Max Havelaar s'est associée à la société cotonnière Dagris, une entreprise publique française qui met l'association en contact avec les producteurs et leur apporte un appui technique. Le coton issu de douze groupements, soit 3 300 producteurs, a ainsi été certifié. Sur le reste de la chaîne, les usines textiles feront à terme l'objet d'audits sociaux.

*ALTERNATIVES ECONOMIQUES N°235 - 04/2005*

### **Document 4 :**

La consommation citoyenne

"Consommer citoyen, c'est être acteur de sa consommation pour consommer solidaire"

Consommer citoyen c'est prendre conscience que nos achats ont des conséquences sociales, économiques et environnementales.

Il existe une façon de consommer qui permet de diminuer les déséquilibres entre les pays riches et les pays pauvres et même entre différentes populations au sein d'un même pays. Cette forme de consommation est un acte citoyen et responsable qui vise à changer les modes de production et les relations entre les producteurs et les consommateurs.

#### **Favoriser le commerce équitable**

Consommer citoyen c'est promouvoir le commerce équitable. Il s'agit d'une alternative efficace pour réduire les inégalités entre les pays du Nord et ceux du Sud et valoriser le travail des producteurs les plus défavorisés. Dans le contexte de mondialisation, les petits producteurs et artisans du Sud sont soumis à une pression extrême des lois du commerce. Favoriser le commerce équitable c'est équilibrer les échanges commerciaux internationaux et redonner aux petits producteurs une place sur la scène mondiale en leur permettant de vendre un ou des produits issus de leur pays.

#### **Objectifs**

- ▶ Assurer aux producteurs des revenus décents
- ▶ Garantir le respect des droits fondamentaux des hommes (refus de l'esclavage et de l'exploitation des enfants...)
- ▶ Permettre aux populations défavorisées de satisfaire leurs besoins élémentaires (logement, éducation, protection sociale, santé...)
- ▶ Etablir des relations commerciales durables
- ▶ En échange, les petits producteurs locaux s'engagent sur la qualité des produits et le respect de l'environnement

*04/06/2008 Centre de documentation d'animation et de formation*

### **Groupe 3 : l'Etat**

#### **Document 5**

*Encadré Manuel Hachette p 59 Quelle régulation des biens collectifs ou des biens communs ?*

En présence de biens collectifs ou de biens communs, le marché est défaillant. En effet, il ne parvient pas à réguler les quantités efficacement. C'est pourquoi les pouvoirs publics sont amenés à intervenir, soit par une réglementation protégeant les biens communs de leur disparition (exemple : les quotas de pêche), soit en prenant en charge la production des biens collectifs bénéfiques pour tous (exemple : l'éclairage des rues).

### Document 6

Les habitants d'une petite ville espagnole, Hereza, aiment les spectacles de feux d'artifice du 6 janvier, au moment de l'Épiphanie, et chacun des 500 habitants accorde une valeur de 10 euros à l'évènement. Le coût de production de ce spectacle est de 1000 €. Comme 5 000 € correspondent à l'avantage retiré, il est économiquement efficace pour la ville d'organiser le spectacle.

Le marché privé aboutirait-il tout seul à un tel résultat efficace ?

Probablement pas. Imaginez que Conchita, entrepreneur de la ville, décide de monter le même type de spectacle. Il aurait certainement du mal à vendre ses billets pour le spectacle car ses spectateurs potentiels se rendraient compte rapidement qu'ils pourraient voir le feu d'artifice sans billet. Comme ce bien n'est pas excluible, les habitants seraient incités à être des profiteurs, en d'autres termes, des passagers clandestins. La solution au problème est claire : les autorités locales peuvent promouvoir un festival pyrotechnique en levant une taxe. Supposez que la mairie ait recours à ce mécanisme et réussisse à percevoir en moyenne 2 € de la part des habitants de la ville ; ils serviront à financer le spectacle du feu d'artifice. Chaque habitant y gagne en bien être, qui se monte à 8 €.

*Gregory Mankiw et Mark Taylor, Principes de l'économie De Boeck, 2015*

=====  
Proposition aide pour les groupes

Arguments groupe 1

- Je suis rationnel, je consomme pour satisfaire mes besoins
- Je suis rationnel, je cherche à minimiser mes dépenses
- Je suis rationnel, je ne me préoccupe pas des autres

Arguments groupe 2

- Je consomme des produits plus sains, c'est meilleur pour moi et pour la planète
- Si ma consommation est « écologique », je ne suis pas moins heureux que si elle ne l'est pas
- Ma « bonne » consommation accroît ma satisfaction personnelle (je suis heureux d'agir pour la planète)

Arguments groupe 3

- L'Etat doit « corriger » le marché qui est défaillant
- L'intervention de l'Etat peut accroître le bien être des individus
- L'Etat est le seul à pouvoir contraindre les individus à avoir un comportement vertueux pour l'environnement

=====  
**Conclusion : une consommation responsable**

Un nombre croissant de Français tentent de se comporter en consommateurs concernés. Le mouvement dépasse largement les écolos purs et durs.

« Chez nous, tout l'ameublement et la déco sont de seconde main. Et ça a très belle allure, c'est quand même autre chose que le style Ikea, vous ne trouvez pas ? » Elle n'est pas peu fière de son élégant petit intérieur, Caroline Guezet ! Cette ancienne cadre de l'industrie textile est venue s'installer à Nantes, l'an passé, pour tourner le dos au rythme frénétique de la vie parisienne. Et se reconvertir justement dans la restauration et la vente de meubles, qu'elle écoule avec succès, dit-elle, sur son site Une place pour chaque chose. De beaux objets qui autrement auraient pu « tristement » se retrouver à la décharge.

On connaît ces consommateurs engagés, voire un rien intégristes, qui, sous prétexte de vouloir sauver la planète, se refusent à entrer dans un supermarché. Certains d'entre eux s'imposent même une discipline tellement sévère qu'ils sont parfois au bord du découragement. On appelle cela l'éco-anxiété ou la

dépression verte. Il y a aussi les « écolos bobos », soupçonnés de mélanger hédonisme et bonne conscience, et, surtout, de faire la leçon à tout le monde.

Et puis il y a désormais monsieur et madame Tout-le-Monde qui, à des degrés divers, modifient leurs habitudes pour tenir compte de l'enjeu écologique. Chacun à sa manière. C'est d'ailleurs ce qui ressort des témoignages que Capital a pu recueillir. « Avec la crise économique de 2008 et les inquiétudes liées au dérèglement climatique, le rapport de nombreux Français à la consommation a clairement évolué, résume Philippe Moati, cofondateur de l'Observatoire société et consommation (Obsoco). Ils veulent toujours profiter des bienfaits de la vie à l'occidentale, mais certainement pas en se contentant d'accumuler des biens matériels. »

La motivation de ces néo consommateurs est double, à la fois économique (59% des Français disent vivre sous une certaine contrainte financière, selon une récente étude Obsoco) et environnementale (80% de nos compatriotes se disent sensibles à la question, selon la même étude). Ne soyons pas dupes ! Même s'ils font montre d'une certaine volonté éthique, la majorité des adeptes font d'abord des arbitrages budgétaires. Face aux dépenses contraintes (logement, énergie, essence...) de plus en plus lourdes, ils cherchent à restaurer leur pouvoir d'achat pour ne pas sacrifier leur mode de vie.

Alors, existe-t-il une façon d'être un consommateur durable ? Plusieurs pratiques dominent et parfois se complètent. La plus répandue est l'achat de produits d'occasion : 60% des Français disent avoir fait l'acquisition d'au moins un objet de seconde main sur les douze derniers mois, selon l'Obsoco. Tout y passe : les meubles, les vêtements (en particulier ceux pour enfants, un budget considérable dans les familles), le petit et le gros électroménagers, l'électronique et, désormais, les téléphones reconditionnés.

Autre tendance, la chasse aux emballages, qui passe par l'achat en vrac des produits alimentaires. Déjà importante pour les fruits et légumes, ce mode de distribution, apparu il y a une petite dizaine d'années, commence à se répandre pour les produits d'épicerie (600 millions d'euros de vente en 2018). Plus d'un quart des hypers en proposent déjà. Une autre habitude se développe, celle du « do it yourself », qui pousse notamment à fabriquer ses yaourts, mais aussi sa propre lessive ou son shampoing.

Dans un autre registre, on peut encore minimiser ses émissions de CO2 en passant à la voiture et au vélo électriques (250.000 unités en circulation en France).

*CAPITAL, ERIC WATTEZ LE 17/10/2019*